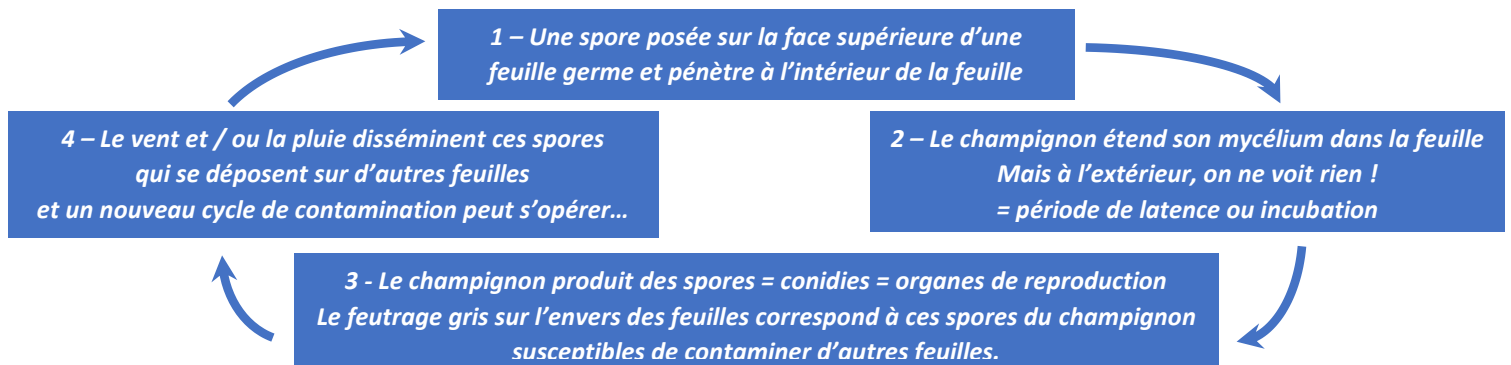


## Montée en puissance de la cercosporiose sur cailletier

### Et nouvelles homologations

Malgré la belle récolte oléicole maralpine 2020/2021, qui se poursuit en ce mois de février sur certaines parcelles, il faut d'ores et déjà penser à la prochaine production. Assurer un bon état sanitaire des oliviers en les protégeant contre les maladies du feuillage : œil de paon et cercosporiose, est primordial. Sans cela, ce sont des niveaux de défoliation sans précédent qui affecteront pour au moins 2 ans la production d'olives...

Comme pour l'œil de paon, le cycle de développement de la cercosporiose se fait en plusieurs étapes :



- La cercosporiose présente une large plage de conditions favorables (bien plus étendue que l'œil de paon) : même si la germination des spores et la croissance du mycélium sont optimales entre 15 et 25°C, elles peuvent avoir lieu de 5 à 30°C.
- De plus, le temps de latence entre l'infection et les symptômes peut être très long (supérieur à 1 an !)
- Le cailletier est une variété hautement sensible à la cercosporiose.
- L'humidité relative et donc les pluies favorisent grandement ce cycle.

Tout cela rend difficile le contrôle de la maladie.



Cet hiver, sur le département, de nombreuses parcelles d'oliviers sont touchées par l'œil de paon et la quasi-totalité sont affectées par la cercosporiose.

La situation est d'autant plus préoccupante que des symptômes de cercosporiose sont visibles y compris sur des jeunes feuilles, de moins d'1 an et même sur des feuilles terminales ! De plus, l'absence de tache d'œil de paon ou de feutrage gris visible à un instant ne signifie pas que le feuillage est sain...



Des observations menées le 10 février dernier sur des parcelles de référence témoignent de la pression des maladies de feuillage sur cailletier (comptages sur 400 rameaux à hauteur d'observateur/parcelle) :

Parcelles	Tourrettes sur Loup	Saint Jeannet
Pourcentage de jeunes feuilles avec symptômes d'œil de paon	3,75 %	9 %
Pourcentage de jeunes feuilles avec symptômes de cercosporiose	41,75 %	23,25 %
Pourcentage de vieilles feuilles avec symptômes de cercosporiose	73,75 %	82,25 %
Pourcentage moyen de défoliation par rameau	35,25 %	63,25 %

## Alors que faire ?

Tout d'abord, déployer tous les **moyens prophylactiques** pour créer des conditions moins favorables au développement des champignons : favoriser l'aération des oliviers par la taille, voire la densification sur certaines parcelles.

En complément, si vous constatez une forte pression sur votre verger, des **traitements phytosanitaires** sont indispensables :

- à base de cuivre ou de polysulfure de calcium en Agriculture Biologique
- à base de ces produits, mais aussi de mancozèbe, de kresoxim méthyl, de dodine ou de pyraclostrobine, en conventionnel.



Pour consulter les produits homologués contre les maladies du feuillage de l'olivier (œil de paon et cercosporiose) ainsi que toutes les informations connexes :

[https://franceolive.fr/wp-content/uploads/2020/10/2021\\_France\\_Olive\\_Cahier\\_oleiculteur\\_certiphyto\\_web.pdf](https://franceolive.fr/wp-content/uploads/2020/10/2021_France_Olive_Cahier_oleiculteur_certiphyto_web.pdf)

<https://ephy.anses.fr>

Une attention particulière aux Délais Avant Récolte doit être portée sur les parcelles où la récolte se poursuit cet hiver et ce printemps 2021.

La bibliographie internationale révèle que l'hydroxyde de cuivre serait plus efficace que les autres formes de cuivre et le sulfate de cuivre serait le moins efficace pour empêcher la croissance du champignon *Pseudocercospora cladosporioides*, responsable de la cercosporiose. Le mancozèbe, bien qu'efficace in vitro est un produit de contact qui ne pénètre pas à l'intérieur de la feuille et ainsi ne peut pas atteindre le mycélium. Le kresoxim méthyl, systémique, donnerait un certain résultat. Pour empêcher la germination de la spore cette fois, l'oxyde de cuivre et le sulfate de cuivre sont les formes de cuivre les plus efficaces et le kresoxim méthyl fonctionne.

### Curatio : Homologation dérogatoire à 120 jours

Dans le contexte de limitation des doses de cuivre, une homologation temporaire a été délivrée le 28 janvier 2021 pour un produit de la société Andermatt : le Curatio, à base de polysulfure de calcium. Autorisation de mise sur le marché du 27 janvier au 27 mai 2021.

Dose : 24 l/ha

3 applications maximum par saison

5 jours d'intervalle mini entre applications

de BBCH 11 à 59

DAR : 30 jours

**Ce produit de biocontrôle, utilisable en Agriculture biologique et déjà homologué pour lutter contre d'autres champignons en arboriculture, agit comme fongicide de contact en asséchant et donc tuant les spores en cours de germination.** Il présente un risque de phytotoxicité en cas de fortes températures (>28°C). Il faudra donc dans un premier temps rester prudent à l'approche de la floraison des oliviers. **Il semble a priori intéressant de positionner le Curatio en remplacement d'un cuivre sur les premières contaminations actuelles.** La société annonce actuellement un seuil de lessivage du produit à 20 mm. Des expérimentations pour l'homologation de ce produit sur oliviers ont déjà eu lieu en Espagne et en Italie. Une autre expérimentation est en cours en France et permettra de mieux appréhender les conditions d'efficacité de ce produit sur les maladies du feuillage en oléiculture...

La Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes est agréée par le Ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de Conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sous le n°PA01584.